

# LE PONTET

## MAGAZINE

Le magazine qui nous fait aimer Le Pontet - [www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com)

LIBERTE . EGALITE . FRATERNITE

« Notre ville mérite le meilleur,  
ses habitants aussi »

**Joris HEBRARD**



L'interview de Joris Hebrard p.4

Le Centre Administratif  
Municipal est ouvert p.14

# SOMMAIRE

- 04** **INTERVIEW**  
Joris HEBRARD en toute transparence
- 06** **SÉCURITÉ**  
Une nouvelle arme pour la Police Municipale
- 08** **JEUNESSE**  
Concilier activités sportives et protocole sanitaire : c'est possible !
- 09** **BIJ** : Un bureau à votre service
- 10** **SPORTS**  
Quoi de neuf pour les activités aquatiques ?
- 12** **GESTION**  
Les recommandations de la CRC
- 14** **LE CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL**  
La mairie encore plus proche des pontétiens
- 15** **PLU**  
31 jours pour donner son avis
- 16** **PIGEONS ET MOUSTIQUES**  
La Ville prend les choses en main !
- 17** **US PONTET TENNIS**  
Un exemple de déconfinement réussi !
- 20** **VIE MUNICIPALE**  
Les tribunes des minorités politiques, la voix de la majorité pontétienne
- 22** **CARNET / NUMÉROS SANTÉ**



04



06



08



10



14



15



17



# EDITO



Madame, Monsieur,  
Chers Pontétiennes et Pontétiens,

En cette rentrée de septembre, quelle est la situation ? Quelle sera-t-elle dans trois mois ? Et dans un an ? Bien malin ou prétentieux celui ou celle qui pourrait répondre avec certitude à ces questions, des questions qui auraient paru assez simples il y a encore un an. A l'heure où j'écris, et c'est un exemple, les consignes pour les écoles ont déjà changé deux fois et changeront peut-être encore (d'où l'intérêt de suivre l'actualité de la commune sur notre page Facebook comme le font déjà 1 500 personnes).

Il y a la crise sanitaire. On ne peut pas l'oublier, l'Etat comme les médias nous en parlent tous les jours. Après avoir décrété que le masque ne servait à rien, le gouvernement contraint désormais les Français à le porter sous peine d'amende. La plupart de nos concitoyens l'acceptent comme un mal nécessaire, d'autres y voient une atteinte à leur liberté, un "dressage" comportemental qui joue sur les peurs.

Ayant des responsabilités à l'échelle communale, je ne critiquerai pas ceux qui en portent de plus lourdes à l'échelle d'un pays lorsqu'ils sont confrontés à une situation inédite. Pour autant, je le dis clairement, je suis absolument opposé à un nouveau confinement généralisé. Cette méthode est dangereuse pour les personnes qui ne sont pas malades et que l'on contraint à un isolement, relatif ou majeur, dans l'espace souvent réduit d'un studio, d'un appartement ou même d'une petite maison sans jardin.

Ensuite car notre pays ne se relèverait pas économiquement et donc socialement d'une nouvelle mise à l'arrêt. Le "télétravail" est une solution qui n'est pas extensible à tous les domaines, et qui, même lorsqu'elle l'est, reste un pis-aller.

La situation du pays m'inquiète. Comme tous les maires de France, je n'ai d'autorité et d'influence que dans ma ville et, hélas, uniquement dans le champ des compétences que l'Etat veut bien nous laisser. Quoiqu'il en soit, la commune sera aux côtés des Pontétiens pour traverser ces temps difficiles. Cette solidarité est essentielle et c'est un point sur lequel je ne cesserai d'insister auprès des élus comme des agents. Plus que jamais, la Ville doit être à votre service. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller.

Cordialement,

**Joris HÉBRARD**

Maire du Pontet

Vice-président du Grand Avignon

Conseiller départemental de Vaucluse

**Site internet :** [www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com) - **Pour nous écrire :** [communication@mairie-lepontet.fr](mailto:communication@mairie-lepontet.fr)



**CHAQUE JOUR, L'ACTUALITÉ DE NOTRE CITÉ  
EST SUR LA PAGE FACEBOOK VILLE DU PONTET.**



Pour ne rien manquer, "likez" la, abonnez-vous à elle. C'est évidemment gratuit et interactif. Comme beaucoup de Pontétiens, n'hésitez pas à nous y écrire !

## JORIS HÉBRARD

# "Nous allons passer à une phase très active pour Le Pontet"

**M. le Maire, vous commencez votre deuxième mandat dans un contexte très difficile. Est-ce que la situation peut vous amener à changer vos projets pour la ville ?**

Je commence à avoir l'habitude des contextes difficiles. En 2014, je suis arrivé sans aucune expérience à la mairie. J'ai du apprendre véritablement sur le tas avec une épée de Damoclès au dessus de la tête, celle d'une annulation de l'élection. Celle-ci a eu lieu. J'ai été réélu. C'est à ce moment là, avec près de deux ans de retard sur les autres maires élus en 2014, que j'ai pu vraiment commencer à travailler et à apprendre. Je ne vais pas refaire le tableau de l'époque, les Pontétiens le connaissent, la dette colossale, les dotations de l'Etat en baisse etc. Bref, la situation était déjà difficile à notre échelle. Le fait de subir cette crise générale au début de mon deuxième mandat présente au moins cet avantage que j'ai désormais de l'expérience. Je plains les nouveaux maires qui découvrent les dossiers et les services avec cette pression. Vous savez, il faut bien un mandat pour tout découvrir. Il y a des dossiers « oubliés » qui dorment dans un coin et dont on n'apprend l'existence qu'au hasard d'un événement. Par exemple, le fait que la ville avait vendu en 2004 un bien communal qu'elle a ensuite loué, ce qui lui a coûté plus cher ! <sup>(1)</sup> Nous ne l'avons appris qu'au moment de l'échéance du bail, trop tard pour résilier !

**Mais est-ce que ça peut changer les projets de la ville ?**

Non, je ne crois pas. Ce que nous avons annoncé lors de la campagne électorale n'a rien d'irraisonnable d'un point de vue financier. Sur le plan du développement de la ville, ce sont des projets nécessaires. Refaire le centre-ville pour qu'il soit un vrai lieu de vie, transformer les bords du lac, assurer la liaison avec le centre, tout cela doit être fait et donc sera fait. Nous allons passer à une phase très active pour Le Pontet. En cela, nous sommes

dans une forme de rupture par rapport au précédent mandat lors duquel nos moyens financiers étaient beaucoup plus limités. Grâce à ces marges de manœuvre retrouvées, nous allons pouvoir, par exemple, refaire le gymnase de la Gravière, rénover le Boulodrome, donner à la police municipale un site plus opérationnel, adapté à ses besoins comme à ses missions.

Au delà de l'ensemble de ces travaux, nous visons à terme à changer l'image du Pontet. Nous ne sommes pas le dortoir d'Avignon ou une galerie marchande. Le Pontet est une belle ville où il fait bon vivre. Nous avons une identité, nous avons donc un destin. Celui d'une commune à taille humaine, connectée aux grands flux, mais qui sait poser des limites et être attentive à la qualité de vie.

**Vous avez retrouvé votre vice-présidence au Grand Avignon. Était-ce acquis d'avance ?**

Absolument pas. Dans un monde normal, la communauté d'agglomération devrait être un lieu de travail en commun, entre maires démocratiquement élus et sans que les étiquettes politiques jouent. En réalité, il n'en est, hélas, rien. La gauche, qui n'a que le mot de tolérance à la bouche, est dans les faits d'une intolérance agressive. Si le maire d'Avignon avait été élue présidente du Grand Avignon, le maire du Pontet que je suis n'aurait eu aucune vice-présidence. Cécile Helle aurait puni les Pontétiens d'avoir "mal" voté. Elle avait clairement annoncé dans un discours lors du premier conseil d'agglomération qu'en aucune manière elle ne travaillerait avec des élus RN.

Dans ces conditions, il est évident que nous avons préféré soutenir pour la présidence la candidature de Joël Guin, le maire de Vedène. Nous n'avons pas les mêmes idées politiques. Mais c'est un homme d'ouverture et d'équilibre qui a compris, lui, qu'il y a un temps pour l'affrontement électoral et un temps pour que ceux que les citoyens ont élus gèrent en commun.



### En quoi consiste cette nouvelle vice-présidence ?

Elle gère trois des dossiers les plus importants pour le Grand Avignon et le Pontet : les Travaux, la Voirie et les Bâtiments. Il est bien évident que je les mènerai dans le même esprit que Joël Guin, c'est-à-dire dans un souci d'équité et pour le bien commun, exactement comme je l'ai fait durant le précédent mandat. Je rappelle également car cela me tient à cœur que, dans le cadre du contrat de ville, j'ai soutenu avec succès, en collaboration avec la CAF, l'implantation d'un espace de vie social dans le quartier prioritaire Joffre. J'ai également développé le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, le lieu d'accueil Enfants/Parents et, plus important encore, le Programme de Réussite Éducative.

Non seulement, je sais travailler en partenariat, mais, en plus j'aime ça.

### Continuez-vous à travailler à votre cabinet de kiné ?

J'ai 37 ans. Je ne veux pas devenir un politicien professionnel qui s'accroche à ses mandats car il n'a que ça pour vivre. Je continue à donc exercer ma

profession et ce d'autant plus que c'est une profession que j'aime et qui me permet de rencontrer des Pontétiens dans un cadre différent de la mairie. Cela me permet de garder un contact avec la population qu'un maire qui ne vit plus que dans son bureau de maire ne peut plus avoir. Pour moi, ce lien est vital !

### Il y a le 27 septembre les élections sénatoriales, vous a-t-on proposé d'être tête de liste <sup>(2)</sup> ?

Oui, et j'ai refusé. La loi sur le cumul des mandats m'aurait contraint si j'avais emporté l'élection à ne plus être maire. Je pense que c'est une bonne loi car on ne peut pas être un maire à 100 % et passer les trois-quarts du temps à Paris. J'ai donc bien évidemment choisi de rester en mairie. Ma priorité de cœur, c'est Le Pontet !

(1) A ce sujet, voir l'article en page 12 et 13 sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

(2) L'élection sénatoriale dans le Vaucluse désigne trois sénateurs. C'est une élection à la proportionnelle. Seuls votent les élus : parlementaires, conseillers régionaux et départementaux, maires, et une partie des conseillers municipaux selon la taille de la commune.

# Une nouvelle arme POUR LA POLICE MUNICIPALE

*Avec la crise Covid-19, les policiers municipaux n'ont pas pu suivre leur formation à l'armement pour pouvoir porter leur nouvelle arme : le Pie Taser X2.*



Selon le Rapport Annuel 2019 de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN), le Pie Taser X2, arme de force intermédiaire, s'est avéré suffisamment dissuasif, permettant d'éviter le recours à la force physique et réduisant ainsi le nombre de blessures infligées aux policiers et aux suspects. Il s'est avéré être un substitut efficace à d'autres armes ou techniques d'interventions. L'IGPN conclut que son développement pourrait constituer une alternative pertinente pour neutraliser un individu tout en restant à distance.

Grâce la reprise des formations, les policiers municipaux pourront prochainement utiliser cet efficace moyen de défense.

**115** c'est le nombre de Pontétiens ayant eu recours à la mi-août à l'opération Tranquillité Vacances. Un nombre en net recul, presque la moitié, par rapport à 2019 qui montre l'impact de la crise actuelle.

**31** c'est le nombre de procédures engagées par la ville contre des individus ayant été identifiés pour dépôt sauvage d'immondices.

**72** un nombre important de mises en fourrières d'automobiles pour, entre autres, des stationnements gênants ou dangereux.

**2** deux nouveaux radars pédagogiques seront installés courant septembre. Ils seront installés en des lieux stratégiques pour rappeler aux usagers de la route de maintenir une vitesse adaptée, compte-tenu des dangers ou de la proximité de certains établissements comme par exemple les écoles.



**04 90 31 66 22** : C'est le numéro où les Pontétiens peuvent joindre à toutes heures du jour et de la nuit les agents municipaux du Pôle Prévention Sécurité.

Au quotidien, les agents de police municipale, en collaboration avec les ASVP et opérateurs en vidéoprotection, participent à la sécurisation de la commune par une surveillance générale, en véhicules, en pédestre ou en deux-roues. Les opératrices en vidéoprotection fournissent un support essentiel aux agents sur le terrain en donnant des informations précieuses dans la recherche des auteurs de trouble ou éléments importants dans le cas d'événement majeur. Ces dernières semaines, ce ne sont pas moins de six véhicules volés et maquillés qui ont été découverts par les agents de police municipale, faisant suite à un contrôle pour une infraction au code de la route. Nos policiers municipaux ont reçu une formation spécifique dans ces recherches de véhicules maquillés, qu'ils ont d'ores et déjà mis à profit.



# ARRESTATION de deux proxénètes marseillais

Dans la soirée du 14 août, la police municipale a été informée par la gendarmerie qu'une jeune fille de seize ans, installée dans la chambre d'un hôtel du Pontet, affirmait être en danger d'être contrainte de se prostituer par deux hommes. Elle profitait de l'absence de ceux-ci partis acheter à dîner pour appeler à l'aide.

Une patrouille de la police municipale se rend aussitôt sur les lieux. Les agents remarquent alors en arrivant deux hommes, accompagnés d'une autre jeune fille, se dirigeant vers la porte d'entrée de service de l'hôtel. Ils portent des sacs de nourriture. Les individus ayant reconnu occuper la même chambre que la jeune mineure, la police municipale procède à leur arrestation. Originaires de Marseille, les deux individus ne sont pas armés. Ils sont remis à la gendarmerie nationale dans l'heure qui suit ainsi que la jeune majeure qui les accompagnait.

## TRAVAUX

# L'AVENUE EMILE ZOLA terminée !

Commencés en février 2019, les travaux d'assainissement de l'avenue Emile Zola se sont achevés cet été par la mise en enrobé de la chaussée. Outre cette avenue, la rue Pagnol et l'avenue Daudet étaient concernées par cette mise en séparatif du réseau et la reprise des branchements des particuliers afin de permettre de collecter uniquement les eaux usées. Afin de créer le moins possible de gêne à la circulation des véhicules, ces travaux ont été réalisés par demie chaussée sur l'ensemble de ces voies.

**Montant total de l'opération : 2 033 000 euros.**



# Retour sur l'été ...

## DES JEUNES AU PONTET

Ces grandes vacances 2020 auront été une grande bulle d'air frais pour les enfants qui ont fréquenté les structures municipales. Chacun aura trouvé son plaisir que ce soit avec les centres de loisirs Pasteur, Crillon ou les stages sportifs « Crillon Sports ». Des jeux d'eau, du sport-co, de la pétanque, des initiations au wake sur le lac du Pontet avec la structure de l'Urban Wake Park de Laura Jaubert et la découverte d'une nouvelle discipline le run & shoot, une initiation au biathlon, course à pied et tir à 10m.

Bien évidemment, les activités proposées ont été en adéquation avec le protocole sanitaire en vigueur (gel hydro-alcoolique, masques pour les adultes, distanciation, ...) ce qui a nécessité un aménagement des conditions d'accueil. Toutes les mesures ont été prises pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.



*Initiation au téléski nautique*

### VACANCES DE TOUSSAINT 2020

#### **CRILLON SPORT – Stage sportif**

Les stages sportifs de Crillon Sport seront ouverts du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Service des Sports à partir du lundi 14 septembre 2020.

Toutes les mesures sont prises pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, nos équipes restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 04 90 31 66 42

#### **CENTRE DES LOISIRS**

Les centres de loisirs Crillon et Pasteur seront ouverts du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Centre des loisirs à partir :

- Du lundi 28 septembre pour le Centre des loisirs Crillon
- Du jeudi 8 octobre pour le centre des loisirs Pasteur

### VACANCES DE NOËL

#### **CENTRE DES LOISIRS**

Les centres de loisirs Crillon et Pasteur seront ouverts du lundi 21 au jeudi 24 décembre 2020.

Les inscriptions se feront sur le Portail Famille ou au Centre des loisirs à partir :

- Du lundi 30 novembre pour le centre des loisirs Crillon
- Du jeudi 10 décembre pour le centre des loisirs Pasteur

**Pour tous renseignements complémentaires, nos équipes restent à votre disposition au 04 90 31 35 26**

*Notre structure suivra les directives et mesures sanitaires liées au COVID-19.*

*Nos animateurs sont sensibilisés au protocole et mesures sanitaires à appliquer depuis le début de la crise sanitaire.*

*Les activités proposées seront en adéquation avec le protocole sanitaire en vigueur (gel hydro-alcoolique, masques pour les adultes, distanciation, ...) et nécessitent un aménagement des conditions d'accueil.*



# ESPACE RESSOURCES

## BIJ/ Point Cyb

*Le Bureau Information Jeunesse - Point Cyb est un lieu d'accueil du public qui met à disposition 10 postes multimédia pour vos démarches d'e-administration avec ou sans accompagnement et vous propose également un coin documentation.*

**L'équipe du B.I.J. vous accueille (sans condition d'âge) pour répondre à toute demande d'information sur des sujets aussi divers que :**

- **Études et métiers** : repérer les différentes formations et diplômes, Choisir un établissement scolaire, fiches métiers CIDJ, création d'entreprise.
- **Emplois et jobs** : création, retouche et impression des CV, trouver un job d'été, comment passer son BAFA, techniques de recherche d'emploi.
- **Volontariat et départ à l'étranger** : partir à la découverte d'un chantier bénévole, créer son association, séjours linguistiques et séjours au pair.
- **Loisirs et bons plans** : informations Pass Culture, aides au départ en vacances des 18/25 ans, choix d'une activité sportive ou culturelle, préparer ses vacances, actus sorties/ loisirs.
- **Démarches en lignes** : accompagnement dans les démarches administratives en ligne (ANTS, CAF, Parcoursup...), demande de bourses d'études.

L'accueil est **gratuit, anonyme et sans rendez-vous** ; ouvert à tous, quel que soit votre statut : scolaire, étudiant, actif ou demandeur d'emploi, retraité.



### LA PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE DU GRAND AVIGNON

La Mission Locale Grand Avignon accueille les 16/25 ans du Pontet non scolarisés pour une orientation en formation et une recherche d'emploi. Besoin d'un premier rendez-vous, d'une information ? Deux conseillères vous accueillent les lundis et le jeudis de 9h à 12 sans rendez-vous. Les autres jours sur rendez-vous pour le suivi de dossier.

**Plus d'infos : 04 90 03 09 50**

### LES ATELIERS DE L'ESPACE RESSOURCES

Par ailleurs, le Bureau Information Jeunesse - Point Cyb propose aux Pontétiens, tout au long de l'année, différents ateliers :

**EASY English** : (cours d'anglais pour adultes) - 60€ l'année.

**EINFACH DEUTSCH** (cours d'allemand pour adultes) - 60€ l'année.

**INITIA'TIC** : le B.A.BA du net en 8 cours - (mardis et jeudis de 17h à 18h30) – 25 € la session

**CLAS** : accompagnement scolaire pour les élèves du CP à la 3ème – 20€ l'année

**SPÉCIAL RÉVISIONS** : pour les collégiens et lycéens (brevet des collèges, français et anglais).

### PERMANENCE PAD

Pour connaître et exercer vos droits et devoirs, des avocats vous conseillent et vous orientent lors d'un premier entretien.

**Uniquement sur rendez-vous au 04 90 03 09 50**

**Renseignements** : 1 av. Pasteur - 84130 Le Pontet  
04 90 03 09 50 - bij.pontet@hotmail.fr

Horaires d'ouverture - 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Lundi : 8h45-17h - Mardi : 8h45-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h45-12h / 13h30-17h

Jeudi : 8h45-17h - Vendredi : 8h45-12h

Samedi : 9h-12h (le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois)

# REPRISE DES ACTIVITÉS MUNICIPALES

## Piscine municipale et activités aquatiques

La réouverture de la piscine et de l'ensemble de ses activités est prévue pour le lundi 14 septembre 2020 (sous réserve de nouvelles directives gouvernementales).

**RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION  
AUPRÈS DE LA PISCINE MUNICIPALE :  
04 90 03 15 76**

Horaires publics de la piscine (hors vacances scolaire):

Lundi 9h00 - 11h00	Mardi 18h30 - 20h00
Mercredi 16h00 - 18h30	Jeudi 12h - 13h45
Vendredi 18h30 - 20h00	Samedi 15h00 - 18h30
Dimanche 8h30 - 12h30	

### ACTIVITÉS AQUATIQUES ENFANTS / ADULTES

**École de natation** : Pour les enfants de 6 à 11 ans. Trois groupes de niveaux, séances basées sur l'apprentissage du « savoir nager »

**Bébés nageurs** : 4 mois à 6 ans. Notre équipe pédagogique vous accompagne dans le développement de l'enfant dans le milieu aquatique.

**Nage adulte** : Cours spécifique de natation sur 4 lignes avec des niveaux de pratique différenciés.

**Aquagym traditionnel** : Séances d'intensités modérées, axées sur l'entretien corporel.



### ACTIVITÉS AQUATIQUES ADULTES

**Nos maîtres nageurs vous proposent des cours variés d'aquagym - natation - aquapalmes...**

**Nage sportive** : Cours spécifiques de natation permettant de l'endurance cardio-musculaire.

**Aquatonic** : Pratique d'aquagym intense, renforcement de toutes les chaînes musculaires et cardiovasculaires par des séances variées et ludiques.

**Aquaforme** : Cours de remise en forme, santé et bien être. Nous vous proposons de la gym aquatique sous diverses formes: Chaque cours est différent en fonction de l'entraînement (circuit training, natation, aquarunning relaxation stretching).

**Aquapalmes** : C'est un entraînement ciblé essentiellement sur les cuisses, abdos et fessiers. La musculature est sollicitée au travers d'exercices cardio-musculaires modérés à intenses.

#### TARIFS À L'ANNÉE DE SEPTEMBRE À JUIN

**Activités adultes** : Pontétiens - 1 cours : 100€,  
2 cours 170 €, 3 cours 230€.  
Non pontétien - 1 cours : 220 €,  
2 cours 280 €, 3 cours 330€.

**École de natation** : Pontétien 115€  
Non pontétien 160€

**Bébés nageurs** : Pontétien 50€/trimestre  
Non pontétien 70€/trimestre

**Aquagym été** : 7€ la séance

#### TARIFS DE JANVIER À JUIN

**Activités adultes** : Pontétiens - 1 cours : 85€,  
2 cours 125 €, 3 cours 215€.  
Non pontétien - 1 cours : 195 €,  
2 cours 250 €, 3 cours 300€.

**École de natation** : Pontétien 90€  
Non pontétien 135€

**Bébés nageurs** : Pontétien 50€/trimestre  
Non pontétien 70€/trimestre

# Les activités municipales

*Nous respectons le « protocole sport » des activités intérieures mis en place par le gouvernement, ainsi que les mesures de distanciation sociale et de 10 personnes max par séance. Si les conditions évoluent, nous reprendrons les activités normalement.*

**INSCRIPTIONS**  
**AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS**  
 2 allée de Fargues - 84130 Le Pontet  
 8h30-12h et 13h15-16h45  
 04 90 31 66 01

## ACTIVITÉS ADULTES GYMNASTIQUE - STRETCHING YOGA -YOGA DYNAMIQUE - FULL BODY

Nos animateurs et animatrices vous proposent des cours de gym - renforcement musculaire - stretching - yoga et full body.

- **Gym traditionnelle** Cours de renforcement musculaire permettant de sculpter le corps (travail avec des barres, poids, élastiques ...).
- **Stretching** Pratiques corporelles destinées à développer la souplesse, à préparer le corps à l'exercice et à favoriser la récupération consécutive à un effort physique.
- **Yoga** C'est une science ancienne fondée sur un système qui permet de développer harmonieusement le corps, le mental et l'esprit. Le yoga améliore le système respiratoire, circulatoire, digestif et hormonal.
- **Full Body** C'est un entraînement où l'ensemble de la musculature est sollicité au travers d'exercices intenses. Chaque cours est différent en fonction de l'entraînement cardio, renforcement musculaire ... (ballons, barres de musculation, poids, élastiques).



### • **Éveil corporel Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.**

Accueil Gymnase de Cassagne. Les mercredis matin 09h00-10h00 pour les 5-6 ans et 10h15-11h15 pour les 3-4 ans. Dans une ambiance sportive et conviviale, les moniteurs de sport proposent un parcours ludique permettant de développer leurs capacités motrices, favoriser l'autonomie, la prise de conscience de leur corps et la socialisation.

### • **Multi-sports (enfants de 11 ans masqués)**

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Accueil Gymnase de la Gravière. Les mercredis matins 07h45-12h15. Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés. 1<sup>er</sup> trimestre : du 01 septembre au 18 décembre 2020 Athlétisme, jeux pré-sportifs, jeux d'opposition et basket



## TARIFS À L'ANNÉE DE SEPTEMBRE À JUIN

**1h par semaine** : Pontétiens - 125€ / Non pontétien - 235€  
**2h par semaine** : Pontétiens - 155€ / Non pontétien - 285€  
**3h par semaine** : Pontétiens - 185€ / Non pontétien - 335€  
**1h30 yoga** : Pontétiens - 150€ / Non pontétien - 310€  
**3h00 yoga** : Pontétiens - 170€ / Non pontétien - 330€  
**Marche loisirs** : Pontétiens - 50€ / Non pontétien - 100€

## TARIFS DE JANVIER À JUIN

**1h par semaine** : Pontétiens - 95€ / Non pontétien - 190€  
**2h par semaine** : Pontétiens - 115€ / Non pontétien - 215€  
**3h par semaine** : Pontétiens - 135€ / Non pontétien - 245€  
**1h30 yoga** : Pontétiens - 130€ / Non pontétien - 250€  
**3h00 yoga** : Pontétiens - 150€ / Non pontétien - 270€  
**Marche loisirs** : Pontétiens - 30€ / Non pontétien - 70€



# Rapport de la Chambre régionale des Comptes

## "LE PONTET A RETROUVÉ UN FINANCEMENT PROPRE DISPONIBLE SUFFISANT"

*Cet été, le conseil municipal a étudié le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) portant sur la gestion de notre commune. Un rapport qui couvre trois périodes bien distinctes. D'abord, les années 2012 et 2013, sous la mandature Cortade. Puis les années 2014 et 2015 qui ont vu un temps notre ville privée de gouvernance propre avec un budget 2015 voté par l'Etat. Enfin, les années 2016 et suivantes qui relèvent, elles et elles seulement, de la responsabilité de l'actuelle municipalité. Cependant, il va de soi qu'il existe une chaîne de conséquences qui part de 2012 (et auparavant d'ailleurs) et qui va jusqu'à aujourd'hui. Il faut du temps et de l'argent pour remettre les choses à l'endroit.*

Ce rapport que l'on peut lire sur le site internet de la CRC étudie très minutieusement tous les volets de la gestion municipale et formule des "recommandations". Il n'existe pas de rapports de la CRC sans "recommandations". Celles-ci peuvent être de différents ordres, simplement organisationnelles, parfois portant davantage sur le fond. Il arrive également que la CRC saisisse les tribunaux compétents si elle découvre des délits.

Dans le cas du Pontet, les neuf recommandations de la CRC sont essentiellement organisationnelles et, pour la plupart, avaient commencé déjà à être mises en œuvre par la municipalité. Hors le point particulier d'une prime aux agents, il n'y a dans aucune des mesures demandées par la CRC matière à polémique. Certaines sont cependant contradictoires. Ainsi, la CRC demande que soit établi un plan pluriannuel d'investissement financé en partie par de l'emprunt, alors qu'ailleurs la CRC exige que l'on baisse encore la dette ! Comprend qui peut...

Le dossier de la suppression de la prime aux agents, déjà abordé dans la revue municipale, n'existe, rappelons-le, que parce que la délégation spéciale qui a géré par intérim la ville en 2015 a décidé cette suppression avec l'accord de la CRC. Il existait de nombreux éléments juridiques qui auraient pu permettre à cette prime d'être maintenue. La municipalité



*Un bail exorbitant signé en 2004 au détriment de la commune du Pontet*

les a transmis à la CRC. Celle-ci a préféré ne pas en tenir compte. Pourquoi ? Poser la question est sans doute sortir des enjeux normaux d'une analyse de gestion communale et entrer dans un autre univers, celui de la politique... Ce n'est pas hasard que durant la dernière campagne électorale ce dossier a été utilisé par divers candidats et hommes politiques.

Un point important pour finir, la CRC se félicite de la politique sécuritaire de la municipalité en des termes administratifs

## EXTRAITS DU RAPPORT

**« De 2012 à 2014 (mandat Cortade), la commune a engagé des dépenses d'équipements non soutenables qui ont généré un besoin de financement (...) l'obligeant à contracter des emprunts nouveaux à hauteur de 6,9 millions d'euros alors qu'elle était déjà trop endettée »**

**« L'encours de la dette (...) a diminué de 21 millions d'euros » entre 2016 et 2019.**

**« Une pratique des amortissements peu pertinente et irrégulière jusqu'en 2016 »**

**« Police Municipale : une organisation cohérente avec l'évolution des missions »**

**« Des subventions moins nombreuses concentrées sur le secteur sportif : subventions en 2012 : 973 881 euros (...) en 2017 : 1 083 119 euros.**

**(...) Le Pontet se caractérise par un volume des subventions versées qui atteint pratiquement le double de la moyenne des communes de sa strate."**

mais éloquentes : "Les effectifs du Pôle (sécurité) ont fortement progressé, ce qui lui a permis d'atteindre les objectifs qui lui avaient été assignés. Les indicateurs qu'il produit ont permis de mesurer l'optimisation des ressources

allouées par rapport aux résultats obtenus". Traduction en français courant : la police municipale grâce à l'augmentation de ses effectifs et à sa qualité obtient des résultats sur le terrain importants, les Pontétiens en ont pour leur argent !

## LA CRC ACCABLE LE MANDAT PRÉCÉDENT

Les magistrats consacrent une partie de leur rapport à une affaire, sinon ténébreuse du moins troublante, la vente en 2004 d'un bâtiment municipal de 464 m<sup>2</sup> à un investisseur privé. A cette époque, la police municipale occupe le rez-de-chaussée. La logique voudrait qu'une fois les locaux vendus, elle déménage. Mais pas du tout ! La municipalité précédente vend en décembre 2004 le bâtiment 160 000 euros. L'acte notarié précise que l'acheteur doit pouvoir entrer dans les lieux au plus tard le 30 juin 2005, faute de quoi la commune devrait s'acquitter d'une pénalité de 200 euros HT par jour de retard. Or, l'ancien maire maintient la police municipale sur place. L'acheteur patiente jusqu'en... 2007 ! En juin de cette année, là il somme la Ville de payer les pénalités qui, pour 668 jours d'occupation irrégulière, se montent alors à 133 000 euros. Presque le montant de la vente !

Un accord est alors passé. L'acheteur consent un rabais sur les pénalités de 53 000 euros, ramenant la dette de la Ville à 80 000 euros HT à condition que la commune signe un bail de onze ans. Le maire de l'époque accepte ! Le loyer annuel est fixé à 53 940 euros HT. Autrement dit, l'acheteur a payé en 2004 160 000 euros un bien communal qui, en seulement quatre ans, lui est « remboursé » par la commune, les années suivantes devenant du bénéfice.

La CRC estime à 770 000 euros les sommes versées par la commune depuis 2004 à ce promoteur. La Ville a donc payé

plus d'un demi-million pour rester dans des lieux qui, à l'origine, lui appartenaient !

Quelle est l'explication de l'ancien premier magistrat ? Il justifie l'opération en affirmant qu'elle faisait partie d'un accord global avec le promoteur. Celui-ci devait « développer les commerces en centre-ville ». La CRC observe que cet objectif commercial n'a évidemment pas été atteint puisque le bâtiment acheté n'a jamais abrité le moindre commerce depuis 2004. Et pour cause puisque la police municipale n'est jamais partie...

Le bail courait jusqu'à la fin de 2017. Il n'a été porté à la connaissance de l'actuelle municipalité qu'à cette date et grâce à la création par ses soins d'un service « patrimoine » (qui curieusement n'existait pas jusqu'alors). Hélas, il est trop tard pour trouver une solution pratique. En effet, si résilier le bail était possible, trouver en quelques mois un point de chute qui convienne à la police municipale et au service de vidéo-surveillance ne l'était pas.

Il n'en reste pas moins que le contrat liant la commune reste un scandale. C'est la raison pour laquelle une résiliation à l'amiable sera tentée. A défaut d'un accord, le caractère excessif du contrat, « léonin » selon le terme juridique, pourra être dénoncé par une procédure devant les tribunaux compétents.

# LE CAM EST OUVERT depuis le 1<sup>er</sup> septembre

*Afin de faciliter les démarches des Pontétiens et rationaliser son organisation, la municipalité a décidé de regrouper l'ensemble des services accueillant du public au sein d'un Centre Administratif communal (CAM) : Affaires scolaires, État-civil et Élection, Coordination convention territoriale globale, Festivités, Guichet unique, Portail famille, Sports, Transports scolaires et Vie associative.*



*Joris HÉBRARD entouré de ses élus ouvre officiellement ce nouveau bâtiment*

L'achat du bâtiment nécessaire (ancien Pôle emploi) a coûté 900 000 euros. Il a été entièrement rénové avec une attention particulière pour l'acoustique. C'est la raison pour laquelle le sol est un revêtement souple et que les plafonds sur l'ensemble de l'atrium sont des pièges à son.

L'accueil a été pensé pour être le plus agréable possible grâce à des points d'attentes installés dans des espaces végétalisés et à un affichage dynamique disposé autour de la banque centrale qui oriente l'administré vers le service concerné. L'ensemble des travaux a coûté 350 000 euros.

## Les horaires d'ouverture

**Les horaires d'ouverture du CAM sont les mêmes que celles de la mairie :**  
**8 h 30 – 12 h 00 ; 13 h 15 – 16h45.**

**Les services urbanisme, RH, comptabilité, marchés publics, patrimoine, archives et direction générale, restent en mairie.**

**Tél. 04 90 31 66 01**  
**2, allée de Fargues 84130 Le Pontet**



# Plan Local d'Urbanisme

## 31 JOURS POUR DONNER SON AVIS

*Depuis le 31 août et jusqu'au 30 septembre, une enquête publique est en cours au sujet du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi que du projet de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales.*

### **Les projet du PLU et du zonage d'assainissement tournent autour de six points :**

- limiter la consommation d'espace tout en assurant un développement urbain.
- poursuivre le développement économique.
- conserver le patrimoine agricole et naturel du Pontet.
- délimiter les zones d'assainissement collectif et celles du non-collectif.
- déterminer quelles mesures à prendre pour limiter l'imperméabilisation du sol.
- prévoir des installations pour assurer la collecte et le stockage des eaux pluviales.

Le dossier d'enquête public est consultable en mairie et sur son site internet. Les Pontétiens ayant des observations à formuler peuvent le faire sur les registres d'enquête publique disponibles en mairie ou bien en écrivant au Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou par internet à [contact@mairie-lepontet.fr](mailto:contact@mairie-lepontet.fr)

**Il est possible de rencontrer le commissaire enquêteur lors des permanences suivantes en mairie :**

- 8 septembre de 13 h 45 à 16 h 45
- 17 septembre de 9 h 00 à 12 h 00
- 25 septembre de 13 h 45 à 16 h 45
- 30 septembre de 13 h 45 à 16 h 45



# Création d'un PIGEONNIER MUNICIPAL

*Les pigeons peuplent nos villes depuis le Moyen-Age. Une ville comme Paris peut en compter jusqu'à 80 000. Un pigeon pour vingt-ans habitants ! Le Pontet n'échappe pas à cette présence, même si évidemment proportionnée à notre commune. Nous subissons donc les nuisances engendrées par ces oiseaux. Outre le bruit et les odeurs, certaines surfaces, toits, cours, façades, peuvent être souillées par les déjections entraînant des dépenses importantes pour une mise au propre.*

Afin de diminuer le nombre de pigeons, les communes ont le choix entre de nombreuses méthodes : installation de nids de faucons pèlerins qui sont les prédateurs naturels des pigeons, capture massive suivie d'une euthanasie par le gaz, distribution de pilules de contraception, destruction des œufs...

Au Pontet, les services municipaux se sont rapprochés de la Ligue de Protection des Oiseaux afin de recueillir ses conseils. Parallèlement, la municipalité a commandé une étude afin de connaître avec précision les lieux de reproduction, de nidation, de nourrissage et d'abreuvement. Suite à ces consultations, des devis ont été établis prenant en compte tous les types de méthodes de lutte



contre la reproduction des pigeons.

Joris Hébrard a finalement porté son choix sur l'installation d'un pigeonnier, choix validé par la Ligue de Protection des Oiseaux. Ce pigeonnier devrait être en place avant la fin de l'année pour un coût global (création et frais de gestion) d'environ 22 000 euros.

Afin de compléter l'opération, deux agents de la Ville recenseront dans les semaines à venir les habitations présentant un risque d'accès pour les pigeons (vitre de combles brisée, tuiles manquantes...). Les propriétaires seront informés ensuite des issues à boucher conformément à l'article 23 alinéa 1 du Règlement sanitaire départemental.

## MOUSTIQUES

### Face à la prolifération, la mairie agit

La durée de vie d'un moustique est brève, d'une semaine à quelques-unes selon l'espèce. Durant ce laps de temps, les femelles peuvent pondre de 500 à 2 000 œufs qui, après 48 heures à la surface d'une eau, deviendront des larves. Au Pontet, les abords du lac sont évidemment leur lieu de prédilection. C'est la raison pour laquelle, depuis fin août, cinq bornes anti-moustiques y ont réparties tout autour. Quatre autres l'ont été en centre-ville. En 2021, de nouveaux quartiers seront équipés.

Ces bornes sont des pièges qui émettent de manière saccadée une très faible émission de gaz carbonique, reproduisant ainsi la respiration humaine. Le procédé attire les moustiques qui s'engouffrent dans un sac dont ils ne peuvent plus sortir et où ils meurent desséchés.



**Chaque Pontétien peut aider à cette lutte contre les moustiques grâce à quelques gestes faciles.**

- 1 – éliminer les endroits où de l'eau peut stagner : déchets verts, pneu usagé, encombrant...
- 2 – vider les récipients contenant de l'eau : arrosoir, soucoupe...
- 3 – vérifier le bon écoulement des gouttières.
- 4 – couvrir les réservoirs d'eau : bidon, citerne, piscine non utilisée...

# L'US PONTET TENNIS, un exemple de déconfinement réussi

La fin du déconfinement le 11 mai a permis aux sports individuels de rouvrir. Mais avec des conditions. La première était que la commune accepte cette réouverture. Certaines villes s'y sont refusées, d'autres comme Le Pontet l'ont acceptée conscientes de l'importance d'un retour à la normale ainsi que de l'impact positif du sport sur la santé. Les autres conditions étaient dictées par la fédération de tennis sous l'autorité du ministère des sports. Ces conditions sont trop nombreuses pour qu'on les cite toutes. Parmi les principales :

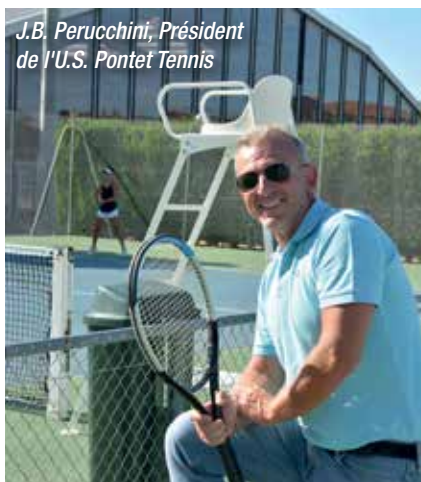
- Fermeture du club house, des lieux d'accueil, des douches et des espaces de restaurations.
- La pratique du double est interdite.
- Chaque joueur apporte ses propres balles et ne touche pas celles de l'adversaire.
- Pour l'enseignement, seuls les cours individuels encadrés par un enseignant diplômé d'état sont autorisés.
- Un sens de circulation a été mis en place pour éviter que les gens se croisent et respectent la distanciation d'un mètre.
- Un formulaire obligatoire devait être signé par chaque participant de respect des consignes sanitaires.

Apte à remplir toutes les conditions, le club a rouvert le 18 mai à l'exception, au début, des courts couverts en terre battue. Chaque terrain était équipé du nécessaire pour désinfecter les bancs et les mains. Le port du masque en dehors du court était obligatoire.

Cette réouverture a été une réussite grâce notamment au concours des services sports de la mairie.

Le club a beaucoup communiqué auprès des adhérents qui représentent un large public allant de 5 à 83 ans. Face au virus, chacun aborde le problème avec sa propre sensibilité et son vécu. Il a été fait appel au bon sens et à la compréhension. Les mesures obligatoires sont contraignantes mais, du moins, permettent-elles l'exercice du tennis.

Le 2 juin a commencé une autre phase du déconfinement. La pratique en double a été autorisée, les courts couverts ont été



J.B. Perucchini, Président de l'U.S. Pontet Tennis

rouverts, l'école de tennis a rouvert ses portes. 90 % des enfants sont revenus finir la saison, heureux de retrouver leur sport favori.

Du 6 au 24 juillet, le club a organisé un tournoi en extérieur pour tous les âges alors qu'aucune compétition n'était organisée chez les clubs voisins. La journée a rassemblé 170 adultes et 90 jeunes. Une grande réussite qui a même attiré des vacanciers des Antilles qui pratiquent dans leur île !

## L'éclairage bientôt refait à neuf

L'état de l'éclairage des courts couverts de l'Union Sportive Pontet de tennis exige d'importants travaux. En effet, l'ensemble du parc d'éclairage utilise une ancienne technologie (iodure et halogène) totalement irréparable. L'installation affiche le paradoxe d'être à la fois très consommatrice d'énergie et, en même temps, incapable d'assurer un éclairage suffisant pour une bonne pratique du tennis. Par ailleurs, l'éclairage de sécurité comme la centrale d'alarme incendie sont vétustes. Afin de mener à bien la mise en place d'une nouvelle installation, la mairie s'est adjoint les conseils du bureau d'étude fluides AC2i SUD.

Les travaux visent à obtenir une qualité lumineuse respectant la norme EN 12193 sur les cours (taux d'éclairage attendu sur le terrain + zone de recul : 500 lux) et un taux d'éclairage attendu pour les circulations de 100 lux. La gain d'énergie estimé, basé sur une utilisation annuelle de 900 heures, serait de 14 105 kWh ce qui permettra d'économiser un tiers d'énergie par rapport à la situation actuelle.

Les travaux d'une valeur de 85 000 euros HT devraient durer quatre semaines et se terminer fin octobre.



# 1, 2, 3 COMÉDIE



En raison du Covid-19, les pièces de théâtre « Les Jumeaux » et « Parents modèles » ont été reportées :

- « LES JUMEAUX »  
AU VENDREDI 2 OCTOBRE
  - « PARENTS MODELES »  
AU VENDREDI 6 NOVEMBRE
- Les horaires de représentations seront fixés en fonction des conditions d'accueil possible.

**Nous invitons les personnes ayant des abonnements ou tickets à se rapprocher du service culturel au 04 90 03 09 20**

## GOLD

### La tournée des 50 ans

Un groupe de légende ! Comment résumer 50 ans de carrière ? Un groupe fédérateur et passionné. Jamais un groupe français n'aura autant rassemblé les générations... Depuis 50 ans les membres du groupe GOLD ont passé leur vie sur scène, la passion de la musique et du public ne les a jamais quittés. «Le live avant tout», telle est leur devise. Disque d'or, meilleurs révélations variété aux victoires de la Musique, Olympia,



Palais des Sports, des tubes indétrônables du haut des Top 50... Groupe de Légende, les GOLD sont à l'image du plaisir simple et authentique. Le groupe GOLD continue de faire danser, vibrer et chanter un public qui continue de croître.

**Le 9 Octobre 2020  
CONCERT AUDITORIUM GRAND AVIGNON – LE PONTET  
TARIF NORMAL 14€  
TARIF RÉDUIT 10€  
(Gratuité pour les – de 12 ans, billets à retirer uniquement au château de Fargues)**

## Prag Artiste

### SCULPTEUR - PEINTRE

« C'est un échange vain et nécessairement infructueux que Guillaume Piot dit PRAG a entrepris il y a maintenant deux ans avec son défunt grand-père. Il reprend ses aquarelles et par-dessus, vient mimer ses gestes, imaginer ses pensées, épouser ses volontés pour mieux deviner ses dires. En confondant leurs deux pinceaux, l'artiste poursuit ainsi un dialogue avec cet aïeul qui possédait lui aussi une pratique artistique. Mais contrairement au travail de Guillaume Piot, celui de son grand-père était davantage silencieux, c'était une activité d'atelier que certains qualifieraient d'amateur, une pratique que l'on n'exposait pas ou trop peu. Memento Vivere propose alors une archéologie de sa mémoire, pose des questions à la fois sur la transmission qui lie deux générations mais plus largement aussi sur toutes et tous ces artistes dits du dimanche dont le souvenir s'évapore doucement.

En fin de compte, le travail de Guillaume Piot porte essentiellement sur les traces qui nous ont été laissées et que nous-même laisserons pour former une multitude de souvenirs. Mais peut-être aussi, plus discrètement, est-il là pour farder un souhait que l'on sent l'habiter, celui de laisser un jour, dans le creux d'une mémoire, le souvenir de son œuvre. » Camille Bardin - Mai 2020

#### Château de Fargues

**Ouverture du lundi au vendredi de 9h-18h  
Inauguration le 18 septembre 2020  
Dimanche 20 septembre  
et 11 octobre de 14h- 18h - Entrée libre**



## CONFÉRENCE CONNAISSANCE DU MONDE

Suite à l'annulation lors de la saison 2019-20 de deux conférences en raison du Covid-19, l'abonnement connaissance du monde 2020/2021 vous est proposé à 25.50€ au lieu des 36€. Abonnez vous et réservez votre place dès à présent au 04 90 03 09 20 (séance à l'unité : tarif normal 8€ - tarif réduit : 6,50€)

#### LES THÈMES DE LA SAISON 2020 - 2021 SERONT :

- La Birmanie – Vendredi 20 novembre 14H ou 18H
- L'Écosse – Vendredi 22 janvier 14H ou 18H
- La Corée – Vendredi 19 février 14H ou 18H
- Barcelone – Vendredi 19 mars 14H ou 18H
- Le Nil – Vendredi 16 avril 14H ou 18H
- La Russie – Vendredi 28 mai 14H ou 18H



## LES DITS MOYENÂGEUX / CONFÉRENCE

Par Mme de St Priest d'Urgel

### LE CORPS FEMININ : PUDEUR ET IMPUDEUR



D'une façon générale, le corps est un sujet tabou au Moyen Âge, il est le pendant dévalorisé d'un autre pendant mis en exergue à outrance : l'âme ! C'est d'ailleurs l'Eglise qui freine au maximum la connaissance du corps, en s'opposant au développement médical : interdiction de pratiquer des dissections pour mieux appréhender l'intériorité corporelle ! Le corps féminin est encore plus victime de méconnaissance que le corps masculin parce qu'il est cause de préjugés, de perte, de dépravation de l'âme... De façon hâtive et raccourcie, on peut dire qu'il est possession du diable, donc danger pour l'âme.

Aucune mesure au Moyen Âge : ou l'on est une honnête femme, ou l'on est une femme dévoyée ! La pudeur va très loin : au lit, au bain, lors des accouchements... et tout cela s'exprime par les usages vestimentaires. Mais l'impudeur est aussi un paramètre féminin : adultère, bains, sans pour autant tomber dans la prostitution. Difficile de faire la part des choses si l'on ne fait pas la part du contexte, et si l'homme refuse d'admettre qu'il faut être deux pour que la relation penche d'un côté ou de l'autre !

**Château de Fargues - Samedi 26 septembre à 17h - Entrée gratuite**

### LA RESURGENCE CELTE AU MOYEN ÂGE

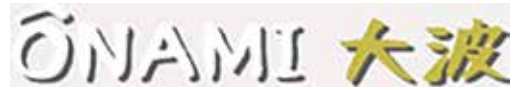
Notre civilisation a subi deux influences : romaine et celte. Nos ancêtres les Gaulois, Astérix et Obélix défendaient l'aspect celte contre la romanisation de la Gaule... Et même si nous ne le percevons pas facilement, l'impact celte a perduré jusqu'à nos jours. Il se manifeste dans notre vocabulaire par toutes les sonorités gutturales de notre langue ; dans la littérature médiévale qui nous plaît tant avec Arthur et sa Table Ronde ; dans la croyance qui assimile druide et magicien au travers de Merlin l'enchanteur ; dans la résurgence des thèmes féeriques qui ont marqué toute cette littérature ; dans des coutumes encore vivaces de nos jours. Aliénor d'Aquitaine en épousant Henri II Plantagenêt a largement contribué au développement de la culture celte en terre de France.

**Château de Fargues - Samedi 21 novembre à 17h Entrée gratuite**



## ENSEMBLE KIN

### Création originale



L'ensemble KIN vous propose une expérience unique en vous immergeant dans une ambiance contemplative propre à l'esthétique japonaise. Selon une idée originale, le récit de cette histoire se fera sous le pinceau de Jero Cejudo (dessinateur du manga Lil'Berry édité chez Delcourt Tonkam) et la musique de David Lozano. En accord avec les

notes de l'ensemble, les dessins de l'artiste seront directement retransmis sur grand écran et seront au cœur du récit de la légende. L'ambiance musicale et l'agilité du pinceau seront les seuls éléments nécessaires à la compréhension de cette légende. Par cette approche, le public est invité à participer à ce voyage, à ressentir pleinement l'émotion sans laisser la place aux mots pour la traduire.

**Le 13 Novembre 2020**  
**CONCERT CHÂTEAU DE FARGUES**  
**20h30 / Tarif unique 10€**

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

### ✓ LES ÉCRIVAINS ET LES POÈTES INSPIRÉS PAR LE VENTOUX

**Le 10 octobre à 14h30**

Par Bernard Mondon

Contemplez à l'horizon la silhouette du Mont Ventoux aux côtés de Giono, Aubanel, Mistral, Fabre...

### ✓ CONCERT CHÂTEAU DE FARGUES

Gratuite - Réservation obligatoire 04 90 32 06 63 ou à la bibliothèque

### ✓ LES SORCIÈRES : MYTHE OU LÉGENDE

**Exposition bibliothèque du 19 au 30 octobre**

**Aux heures d'ouverture de la bibliothèque**

Immonde vieille qui cache sa laideur au fond des bois et penche au dessus d'un chaudron fumant, son nez crochu surmonté de verrues ou jeune femme à la beauté diabolique ?

Le mythe de la sorcière n'a pas fini d'alimenter.

### ✓ HEURE DU CONTE

**Le 30 octobre à 10h30**

Réservation obligatoire 04 90 32 06 63

### ✓ GIONO ET LE PACIFISME

**Le 7 novembre à 14h30**

*« ce qui le dégoûte dans la guerre, c'est son imbécillité, j'aime la vie »*

Jean Giono est mobilisé en 1914. Il est envoyé élève aspirant à Montségur dans la Drôme. Il ne sera jamais aspirant n'ayant manifestement pas le sens de l'armée. Il participe aux batailles les plus terribles du conflit et en ressort traumatisé. Choqué par l'horreur de la guerre, les massacres, la barbarie, il devient un pacifiste convaincu, comme bon nombre d'anciens poilus. Son pacifisme ne sera pas d'abord rationnel, mais tout à la fois viscéral et spirituel.

### ✓ CONCERT CHÂTEAU DE FARGUES

**Le samedi 7 novembre à 14h30**

Conférence théâtralisée avec la participation de la conférencière de la COVE Anne Mandrou et Base Art Compagnie.

*Entree gratuite*

# LE POINT DE VUE DES minorités

**AVERTISSEMENT ! Ces tribunes de l'opposition sont publiées conformément à l'article 26 du règlement intérieur du Conseil municipal. En aucun cas, la municipalité du Pontet ne saurait être tenue responsable du contenu, de l'orthographe et de la syntaxe de ces textes.**



Longtemps, Le Pontet était réputée ville sportive : des équipements de qualité, des clubs qui portaient haut et fort les couleurs « jaune et noir » emblématiques ! Depuis une quinzaine d'années, faute d'entretien, les équipements sportifs, se sont tous détériorés et cet été a été marqué, d'une part, par le dépôt de bilan du club de rugby, et, d'autre part, par une

situation particulière des clubs de foot sur la commune.

2 destinées sportives sans lien apparent : le club de rugby pénalisé par un héritage catastrophique de l'équipe dirigeante précédente. Malgré le travail accompli par les 2 présidents n'ont pas pu réparer les erreurs du passé. Et pourtant, les résultats sportifs étaient là : leader en fédérale 3 au printemps et qualifié pour les phases finales, le club doit déposer le bilan. La nouvelle structure jouera en Honneur, quel gâchis !

Quant au football, l'US Le Pontet se retrouve dans une situation fragilisée après la démission du président du club de foot. Or, pendant que ce club

traverse une période d'incertitude, on apprend l'émergence d'un autre club de foot « Vedène/Le Pontet ». Comment vont-ils cohabiter ? une ville de la taille du Pontet peut elle s'offrir le luxe de 2 clubs ? Certes, aujourd'hui, il se murmure une possibilité de rapprochement, mais en attendant que dire aux adhérents ? Comment se positionne la municipalité ?

Ces situations qui pénalisent le sport résultent d'une absence de politique sportive, de stratégie : de critères prédéfinis, d'objectifs fixés et de contrôles exercés.

Lors de son contrôle, La Chambre régionale des comptes a également souligné « l'absence d'objectifs clairs, un suivi des subventions quasi inexistant, aucune analyse de la situation financière de l'association... » Il est temps de définir une vraie politique sportive, avec des objectifs, des priorités et des ambitions. C'est la seule façon d'être dans l'accompagnement des clubs, de valoriser leur action, de les considérer comme de véritables partenaires et d'offrir aux Pontétiennes et Pontétiens un service de qualité !

Caroline Grelet Joly Stéphane Lalé



Chers pontétiens,  
Chers pontétiennes,  
Nul ne peut connaître aujourd'hui l'évolution de la pandémie de COVID 19.

Cette rentrée 2020 sera donc très particulière.

Nos écoles devront ouvrir leurs portes avec des protocoles sanitaires stricts.

Nous savons pouvoir faire confiance aux

équipes enseignantes pour appliquer au mieux ces consignes et préserver la santé de nos enfants.

Mais il reviendra également aux parents d'être particulièrement vigilants pour garantir à chacun une protection maximale contre le virus. Aux abords des établissements scolaires mais aussi à domicile, la prise de conscience collective du danger et l'application des bons comportements seront nos seules armes pour lutter contre ce fléau.

Dans tous les moments de la vie quotidienne, c'est à nous tous de montrer l'exemple.

Début Août 2020, notre département a enregistré malheureusement 37 décès depuis le début de l'épidémie.

Ce chiffre peut paraître faible pour certains comparativement aux dizaines de milliers de morts qu'a connus la France sur cette même période. Mais pensons aux 37 familles touchées pour ce drame et qui ont perdu un être cher. Elles savent malheureusement, que personne n'est à l'abri. Accompagnons ces familles par la pensée et gardons en mémoire que nul n'est à l'abri. Maintenons les gestes barrières afin que ce virus ne fasse plus d'autres victimes.

Agissons : protégeons-nous pour mieux protéger tous les concitoyens. Ensemble soyons plus forts.

Bonne rentrée à tous.

Nathalie SEGUIN Zohra LOUNI Jean-Luc CORTIAL

Jean-Firmin BARDISA

Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »

[www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet](https://www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet)

(Rédigé le 9 août 2020)



# Le point de vue de la MAJORITÉ



Madame Grelet Joly porte dans sa tribune libre un jugement sur le monde sportif pontétien qui n'est pas toujours inexact, mais qui manque de nuances et même, sur certains points, d'objectivité.

Affirmer comme elle le fait que « depuis une quinzaine d'années » les installations sportives sont à l'abandon laisse à penser qu'elle ne les a pas visitées récemment.

Nous sommes donc ravis de lui apprendre que, lors du dernier mandat, la municipalité a refait tous les courts de tennis, intérieurs et extérieurs, et que la rénovation de l'éclairage débute en septembre pour les terres battues.

Mme Grelet-Joly aura également plaisir sans aucun doute, avec trois ans de retard, à nous féliciter d'avoir rénové en 2017 le terrain de football de St-Louis en installant une surface synthétique. A l'occasion de l'inauguration, le Préfet de Vaucluse avait fait le déplacement. Il est vrai qu'un investissement de 400 000 euros, ce n'est pas rien dans le secteur sportif.

Autre bonne nouvelle pour Mme Grelet Joly, la réfection entière de la piste d'athlétisme pour un montant de 200 000 euros.

Pouvait-on faire plus ? Oui, évidemment. A condition d'avoir trouvé dans les caisses de la ville en 2014 des fonds disponibles et non les 50 millions de dette, laissés par les amis politiques de Mme Grelet Joly.

Celle-ci évoque également l'actualité de deux sports majeurs, le football et le rugby, pour en déplorer les déboires financiers ou en compétition. Elle a raison. Mais encore faut-il être complet sur le sujet. Si le rugby est relégué, c'est du fait d'une gestion approximative d'anciens dirigeants dont les conséquences, condamnations prud'homales et autres arriérés d'URSSAF, pèsent lourd dans la descente. Il est vrai que si l'équipe municipale de l'époque n'avait pas laissé faire, en épongeant les dettes du club sans prendre les mesures correctrices dès le début, le club n'en serait sans doute pas là où il en est.

La situation du football relève de la même logique. Nous avons mis fin à l'ère où des dirigeants pensaient pouvoir bénéficier de subventions illimitées. Par ailleurs, pour la première fois, un audit commandé par la ville, et donc un contrôle, s'est exercé sur les comptes du club.

La création d'un deuxième club de foot est la démonstration que le club originel du Pontet ne faisait plus l'unanimité. La volonté à court terme de Joris Hébrard est que les deux clubs fusionnent. Notre ville ne peut subventionner deux clubs à la fois.

Mme Grelet Joly utilise également le rapport 2019 de la Chambre régionale des Comptes (CRC) pour appuyer son propos. Là encore, elle se trompe d'époque. En effet, les recommandations de la CRC portent sur le mandat Cortade. Depuis, les rapports avec les clubs et notamment le mécanisme d'attribution des subventions a changé. Les subventions sont attribuées en fonction de l'évolution du niveau sportif, des projets proposés à la mairie. L'adjoint au sport reçoit les présidents d'associations chaque année afin de faire le bilan de l'année, définir les objectifs et voir comment la subvention a été dépensée. Quoi de plus transparent et structuré ?

Pour conclure, nous invitons Mme Grelet Joly à consacrer sa prochaine tribune à se féliciter de ce qui va bien dans le monde sportif comme, par exemple, les excellents résultats des volleyeuses ou ceux du club de basket (2 montées et les playoffs la saison dernière). Positiver, c'est bon pour la santé ! Comme le sport...

**Bastien Dade**, Adjoint aux sports.

## ●●● NAISSANCES ●●●

AHARAK Louay • DELERCE CHABOT Nathan • LEFEBVRE Ethan • NYARKO Lyla • CLARETON Luka • AZZAOUI Samy • FARDEL Tess • BIRROU HERROUDI Aïssa • GALERAN Dawoud • AMGHAR Issac • BLANC Evan • MBARKI Oussama • CHERKANE Imran • EL OUARGHI Ranya • ROMIEU Lili • ROUGON Swan • CHABBI Aya • GIULIANI Ange • FETTOUHI Nusaybah • DOUIEB Asma • ABOUGHAZI Lyam • CLEMENSON Johan • ZOUGATT Nourhane • UÇAN Uraz • KAYA Meryem • AFSSAHI Oumaïma • ADAHCHOUR Hajar • ADAHCHOUR Aïssa • DAVULCU Zeynep • NOGIER Mya • DAHBI Yassir • TOUAHMIA Leïla • AZOUFRI Ayman • EL AIRY Mohamed • REZAIGUIA Edden • TAÏBI Mohamed • EL HILALI Emia • ARKEM Ritaj • DALLERY Chloéïa • TALBI Mariem • ARABI Milhan • TOUALI Maher • DEGHMOUS Maïssa • CORNELUS Nathan • EL OUARRAK Adam • LAROUÏ Elyne • EL MIDANI Nassim • SALIH Ilyan • EL MAAI Neïla • ZACCHELLO Lucie • BABUL Mahir • RIBEIRO Romane • HUGUES Bastien • EL BANI Kaltoum • EL HANY Sarah

du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 20 août 2020

## ●●● MARIAGES ●●●

BONNAURON Gautier / MICHELIER Delphine  
EL YOUSSEFI Samir / BENSALLAM Imane  
OULDALI Youssef / IMAD VILLASMIL Nayla  
FAVRE-CHALON Nicolas / ZAPARENKO Galina  
HERJEAN Jonathan, Louis / MARTINS Samantha

YALÇINTAS Murat / YUCEL Dilara  
EL-HASNAOUI Brahim / MABROUK Meryem  
LEFEVRE Samy / REDJIMI Maroua  
JUSTON Frédéric / MARINETTI Sylvie  
AKAN Alpaslan / SAFFOURI Ghizlane

EL BOUICH Yassine / BENKAJJANE Nora  
ARTIGUES Sylvain / FERNANDEZ Melissa  
PIAZZA Julien / MICHON Fanny

## DÉCÈS

du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 20 août 2020

TOURREILLES Huguette, Marguerite épouse BRUNO • MACHOUAT Mohammed • BAGNOL Yves, Etienne, Fernand • SABATER Ghislaine, Isabelle ép. FRACES • POURGINE Ginette, Augusta, Berthe ép. GUIGUE • CRUMIÈRE Roger, Henri • BRUTÉ de RÉMUR Zite, Louise, Françoise, Marie ép. MAURER • GUYON Ginette, Sylvie ép. CARDARELLY • ZORNOZA ALBIÑANA José Javier • CAMBE Francette, Maryse ép. MONNET • RIOU René, Yves, Marie • BERANGER Micheline ep. BURLE • ROLLAND Marie-Noelle Marguerite Jeanne • LAM Lan Huong ép. DUCRET • BELKACEM Kouider • VIAL Gérard Emile • MARESCAL Maurice, Georges, Albert • GLAS Nicole, Michèle, Annick ép. ALBOUY • CHIRARA Hanille ép. ARZOUNI • GELADE Jeannine, Marcelle, Léontine, Marie ép. BLANCHON • MOULIN Marcel, Georges • AMIDO Claudette • MOURAILLE Andrée • THERREY Suzanne • DI MAYO Sauveur • PELLET Paulette • BENHALIMA Kheira • DIALLO Ibrahim • URAS Claire • ADOLPHE Nicole • ROGER Jeanine • DUDRUMET Jean • DELIMÈLE Jacques • CUADRADO Dolorès • TOUTAIN Fabienne • ANINAT Marianne • HUYNH Odette • MARCELIN André • MEURGEY Stéphane • SANTOGROSSI Nérilda

## NUMÉROS UTILES SANTÉ AU PONTET

**SAMU : 15** **POMPIERS : 18**  
**POLICE - GENDARMERIE : 17**  
**N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112**  
**CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25**  
**PHARMACIES DE GARDE : 3237**

**AMBULANCES**  
Le Pontet Ambulances  
21 avenue Charles de Gaulle  
**04 90 03 10 86**  
ou **04 90 32 14 88**

**SOS MEDECINS**  
Visites à domicile 24 h / 24  
Consultations du lundi au vendredi de 9h à 22h  
à 22h, week-end et jours fériés de 9h à 22h  
Maison Médicale du Pontet - Boulevard Rose des Vents  
**04 90 82 65 00**

## INFIRMIERS - Tour de garde des infirmiers - Les gardes s'entendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

OCTOBRE 2020			NOVEMBRE 2020			DÉCEMBRE 2020		
Dimanche 4	BRUNEL Laurence	04 90 31 11 93	Dimanche 1	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06	Dimanche 6	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Dimanche 11	DAVIN Colette	04 90 31 11 93	Dimanche 8	Cabinet le Jade	04 90 89 87 87	Dimanche 13	BONNAUD Agnès	04 90 31 11 73
Mardi 18	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06	Mercredi 11	GHUILHOU Franck	04 90 31 28 25	Dimanche 20	BRUNEL Laurence	04 90 31 11 93
Dimanche 25	ADIER Nathalie	04 90 31 06 43	Dimanche 15	SANCHEZ Jean-Louis	04 90 32 57 81	Vendredi 25	DAVIN Colette	04 90 31 11 93
			Dimanche 22	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06	Dimanche 27	LEMAITRE Delphine	04 90 31 13 06
			Dimanche 29	METURA Ghislaine	04 90 31 39 59	Jeudi 31	ALBAR Amandine	04 90 31 13 06

1<sup>er</sup> réseau immobilier en France

**ORPI**  
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Achetez et vendez  
par ORPI BC IMMOBILIER

Estimation offerte



Heures d'ouverture du lundi au vendredi  
de 9H à 12H et 14H à 18H

12 Avenue maréchal de Lattre de Tassigny  
84130 LE PONTET  
Tél : 04 88 61 55 55  
bcimmobilier@orpi.com



Offre Spéciale pour les Pontétiens

## Restaurant Auberge de Cassagne\*\*\*\*\*



Menu Gourmand à 44 € au lieu de 88 € au déjeuner, hors fêtes

450 allée de Cassagne  
84130 LE PONTET - AVIGNON  
Tél : 04 90 31 04 18

[www.aubergedecassagne.com](http://www.aubergedecassagne.com)  
e-mail : [resa@aubergedecassagne.com](mailto:resa@aubergedecassagne.com)

**4M MEREU BTP**

MONTEUX - Dénivellation du giratoire RD 942



14 rue Roumanille - 84130 LE PONTET - ☎ 04.90.03.75.75 - ✉ [contact@4mmereu-btp.fr](mailto:contact@4mmereu-btp.fr)





# UN MAIRE à votre écoute, UNE MUNICIPALITÉ à votre service !

## Déjà plus de 100 visites de quartiers !

**La proximité est une volonté constante du maire et de son équipe et celui-ci souhaite depuis son élection que les Pontétiens puissent trouver une oreille attentive de la part de la municipalité.**

Loin de s'essouffler, cette volonté de proximité et d'écoute continue de séduire les Pontétiens qui sont en effet de plus nombreux à venir à la rencontre du maire et de ses adjoints lors des visites de quartier.

**Désormais,  
après chaque  
visite, un compte-  
rendu des échanges est  
adressé aux habitants du quartier  
pour les assurer de leur prise  
en compte par le maire  
et la municipalité.**



**Veillez trouver ci-dessous le planning prévisionnel de septembre à décembre 2020 des visites de quartier de Monsieur le Maire, les mercredis à 18h30**

- ◆ **Mercredi 16 septembre 2020 - CENTRE VILLE**  
(Centre ville-Pasteur- Fargues) RDV salle du club de l'amitié
- ◆ **Mercredi 7 octobre 2020 - SAINT LOUIS**  
RDV salle saint-Louis
- ◆ **Mercredi 4 novembre 2020 - ALPHONSE DAUDET – EMILE ZOLA**  
RDV salle du CCAS
- ◆ **Mercredi 25 novembre 2020 - Pontet Nord**  
RDV salle des fêtes
- ◆ **Mercredi 16 décembre 2020 - ARBALESTIÈRE**  
RDV Centre des loisirs

Les dates ou les lieux des visites sont susceptibles de changer selon l'agenda de Monsieur le Maire.